Compte tenu de la situation exceptionnelle, les organisations signataires réunies mercredi 30 janvier appellent à construire la mobilisation sur des revendications communes avec toutes celles et ceux qui luttent aujourd'hui. Il y a urgence, à faire grandir le mouvement social pour plus de justice sociale, environnementale et fiscale. Les organisations signataires s'opposent à l'austérité budgétaire imposée par le MESRI. Celle-ci conduit d'une part à une baisse de l'emploi scientifique et à une détérioration de nos conditions de travail et d'autre part à imposer une hausse des frais d'inscription dans les formations de l'enseignement supérieur pour faire porter la charge du financement sur les jeunes et leur famille.

Au moment où les actionnaires des entreprises du CAC 40 se voient verser en 2018 le montant record de 57,4 milliards d'euros, où les entreprises bénéficient en 2019 de 40 milliards d'euros au titre du crédit impôt compétitivité emploi (CICE), où le Crédit impôt recherche (CIR) dépasse les 6 milliards d'euros et où l'évasion fiscale est évaluée entre 80 à 100 milliards d'euros, Les universités comme les organismes de recherche depuis plusieurs années devront maintenant prendre sur leurs fonds propres pour financer l'évolution salariale due la progression de carrière des personnels (GVT). Que nous propose le gouvernement ? D'aggraver encore plus la situation Son programme CAP2022 a pour ambition de réduire de 120 000 le nombre de fonctionnaires, de transférer au privé des missions de l'État, d'accroitre encore plus le recours au travail précaire, d'individualiser les rémunérations indiciaires.

Nous condamnons la répression des mouvements sociaux et nous nous s'opposons fermement à la loi «anticasseurs » qui vise ni plus ni moins à abolir la liberté de réunion et de manifestation, droits fondamentaux acquis de haute lutte.

Pour les organisations signataires l'heure est plus que jamais à la riposte pour obliger le gouvernement et le patronat à répondre à l'urgence sociale :

- Augmentation des salaires (Hausse immédiate du SMIC à 1800 €, et des grilles de salaires pour toutes et tous les fonctionnaires, réindexation des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie, reconnaissance de la qualification du doctorat dans les grilles de carrières) ;
- Développement de tous les services publics sur tous les territoires (créations d'emplois statutaires correspondant aux besoins des laboratoires et des services, titularisation des contractuels sur postes pérennes, augmentation des budgets des organismes de recherche et des universités) ;
- Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur (abandon de la hausse des droits d'inscription pour les étudiant·es étranger·es non communautaire, abandon de la sélection à l'entrée en Licence, retrait de la loi ORE et de Parcoursup, pour une formation des enseignant·es de haut niveau qui garantisse une entrée progressive dans le métier) ;
- Retour à la retraite à 60 ans et abandon de toute réforme de retraite par points (prise en

compte des années d'études et des années de précarité). Constatant que les fonctionnaires, les jeunes, les agent·es de la sécurité sociale, les retraité·es... rentrent dans l'action, les organisations signataires considèrent qu'il est temps d'appeler tous les salarié·es du public et du privé à se réunir en assemblées générales, à décider des moyens d'action en leur possession pour obtenir satisfaction sur les revendications (arrêt de travail, grève, blocage...), à participer aux rassemblements et manifestations du 5 février et à discuter des suites à donner pour construire la riposte dans la durée.

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE – MARDI 5 FÉVRIER 2019

Signataires : CGT-FERC sup, CGT-INRA, FO ESR, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNTRS-CGT, Solidaire-Etudiant·es, SUD-éducation, SUD recherche EPST, UNEF